

## Objectifs du Millénaire et extrême pauvreté

**WOUTER VAN GINNEKEN** fait partie de l'équipe internationale d'ATD Quart Monde à Genève. Il est économiste au développement, et a travaillé pendant trente ans au Bureau International du Travail sur les questions de l'emploi, la répartition de revenus, et la sécurité sociale.

« *Il a fallu longtemps avant qu'on reconnaisse que la pauvreté était une violation des droits de l'homme et que le fait de promouvoir les droits de l'homme pouvait permettre d'éradiquer la pauvreté.* ». C'est ainsi que le secrétaire général Kofi Annan s'est adressé à l'Assemblée générale des Nations Unies le premier septembre 2006 à propos de l'évaluation de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté<sup>1</sup>. L'auteur observe dans le texte qui suit les avancées des objectifs du Millénaire visant à éliminer la pauvreté à la lumière de cette reconnaissance<sup>2</sup>.

43

Les personnes confrontées à l'extrême pauvreté ont été les victimes de multiples crises, – financière, énergétique, alimentaire, écologique, sociale – qui ébranlent l'époque actuelle. Mais crises ou non, il y a un groupe plus ou moins stable de personnes vivant en extrême pauvreté, qui va bien au-delà d'un milliard de personnes – entre 15 et 20 % de l'humanité totale. Et il y a encore un ou un milliard et demi de gens de plus qui vivent en pauvreté, avec le risque de tomber dans l'extrême pauvreté.

1. Référence: Nations Unies A/61/308

2. Références :

- Mouvement international ATD Quart Monde, 2010, *Les droits de l'homme et la participation des personnes vivant dans l'extrême pauvreté, clés pour atteindre les OMD en 2015*, Méry-sur-Oise, Communiqué de presse, 23/09/10.

- Nations Unies 2010 a. *Objectifs du Millénaire pour le Développement. Rapport 2010*, New York.

- Nations Unies 2010 b. Tenir les promesses : *Unis pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement*, New York.

3. Voir l'article de P. et C. Heyberger, B. Tardieu, p. 26.

Les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), adoptés en 2000, ont pour but de réduire fortement ce nombre de personnes vivant en pauvreté et en extrême pauvreté. La plupart des cibles OMD ont 2015 comme date butoir, avec 1990 comme date de référence pour juger des progrès accomplis.

Ces objectifs sont :

1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim en moitié.
2. Assurer l'éducation primaire pour tous.
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.
4. Réduire la mortalité infantile.
5. Améliorer la santé maternelle.
6. Combattre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies.
7. Préserver l'environnement.
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Cette action internationale de lutte contre la pauvreté interpelle notre Mouvement pour réaliser notre contrat d’engagement<sup>3</sup> 2008-2012. Entre les 20 et 22 septembre dernier, tous les États membres et plus de cent chefs de gouvernement étaient réunis au siège de l’ONU à New York pour faire le point sur les avancées dans la réalisation des OMD. Même si beaucoup de progrès ont été accomplis, ils ont constaté que nous sommes encore loin d’avoir réalisé ces objectifs, et encore très loin d’avoir accompli l’élimination de la pauvreté.

## Les Objectifs du Millénaire : chiffres et tendances

L’accomplissement des OMD est normalement mesuré par rapport aux pays en développement dans leur totalité ou par région, comme l’Afrique subsaharienne, l’Amérique latine et l’Asie. Cependant, la situation de chaque pays au sein d’une région peut présenter de fortes variations par rapport aux moyennes régionales. En plus, dans les pays mêmes on trouve de grandes disparités entre régions riches et pauvres.

Selon le rapport des Nations Unies (2010a), beaucoup de pays – dont certains parmi les plus pauvres – vont de l’avant, ce qui prouve qu’établir collectivement des objectifs audacieux pour lutter contre la pauvreté donne des résultats. Mais des engagements non tenus, des ressources inadéquates, l’absence d’orientations claires et de responsabilisation et un attachement insuffisant à la cause du développement durable expliquent les mauvais résultats dans de nombreux domaines.

Par rapport à OMD1, le monde en développement est sur la bonne voie pour atteindre la cible de réduction de la pauvreté d’ici 2015. Le nombre relatif de ceux qui vivent avec moins de 1,25 dollars par jour en valeur fixe dans les pays en voie de développement est tombé de 46 % l’année base de 1990 à 27 % en 2005, dû aux progrès réalisés en Chine et en Asie du Sud et du Sud-est. On s’attend à ce que le nombre des personnes vivant en extrême pauvreté diminue de 1,4 milliard en 2005 pour atteindre le chiffre de 920 millions (15 % de la population mondiale) en 2015.

Par contre l’objectif pour réduire la faim de moitié ne sera probablement pas atteint. Selon les derniers chiffres du FAO<sup>4</sup> le nombre de personnes sous-alimentées a même augmenté de 850 millions en 1990-92 à 925 millions en 2010.

Par rapport à OMD2 et OMD3, la scolarisation des enfants a fait d’énormes progrès dans beaucoup des pays les plus pauvres, dont une majorité en Afrique subsaharienne. La scolarisation est toujours en hausse dans l’enseignement primaire, au point d’atteindre 89 % dans le monde en développement. Mais elle ne progresse pas à un rythme suffisant pour garantir que tous les enfants, garçons et filles, termineront un cycle primaire complet d’ici 2015.

Des progrès substantiels ont été faits pour réduire la mortalité infantile (OMD4). Depuis 1990, le taux de mortalité des moins de cinq ans dans les pays en développement a baissé de 28%, passant de 100 décès pour 1 000 naissances vivantes à 72 en 2008. Au plan

4. Organisation des Nations unies pour l’alimentation et l’agriculture.

mondial, le nombre total de décès d'enfants de moins de cinq ans est passé de 12,5 millions en 1990 à 8,8 millions en 2008.

Par rapport aux OMD5 et 6, le rapport de l'ONU cite des interventions fortes dans la lutte contre le sida, la malaria et dans le domaine de la santé des enfants, ainsi que de bonnes possibilités d'atteindre l'objectif d'un accès à l'eau potable. Par contre, les études montrent que seulement la moitié de la population du monde en voie de développement a un accès aux services sanitaires, toilettes ou latrines et que moins de la moitié des femmes de certaines régions en développement profitent de services de santé maternelle à l'accouchement avec un personnel qualifié.

Pour l'objectif numéro 7 qui se rapporte au domaine général de la durabilité de l'environnement, le rapport des Nations Unies signale que le monde a perdu 13 millions d'hectares de forêts chaque année durant la dernière décennie. L'augmentation de la population et la croissance économique des deux dernières décennies ont provoqué une augmentation de presque 50 % des émissions globales de CO<sub>2</sub> entre 1991 et 2007, passant de 21,9 à 29,6 milliards de tonnes.

L'objectif numéro 8 comprend beaucoup de dimensions, mais une dimension importante est la cible de 0,7 % du revenu national brut, qui devrait être consacrée à l'aide publique au développement. Seuls cinq pays à revenu élevé ont atteint cet objectif.

## Le Sommet des 20-22 Septembre 2010 à New York

Le document final du Sommet intitulé *Tenir ses engagements : Unis pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement* (Nations unies, 2010b) réaffirme l'engagement des dirigeants mondiaux à la réalisation des OMD et définit un programme d'action concret pour atteindre les objectifs d'ici à 2015. Le document énonce les mesures précises devant être prises par toutes les parties prenantes visant à accélérer les progrès sur chacun des huit Objectifs, et affirme que les Objectifs demeurent réalisables.

Le document final souligne également que le respect, la promotion et la protection des droits de l'homme font partie intégrante d'une action efficace en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement. Et à la fin du document, les États membres demandent au Secrétaire général de rendre compte chaque année, jusqu'en 2015, des progrès de la réalisation des objectifs du Millénaire, et de faire dans ses rapports annuels les recommandations qu'il jugera utiles sur les mesures supplémentaires à prendre pour faire avancer au-delà de 2015 l'action des Nations Unies en faveur du développement.

## Participation et droits humains

Suite au Sommet, le Mouvement ATD Quart Monde (2010) a publié un communiqué de presse, qui résume bien une nouvelle approche envers les OMD, basée sur la participation et les droits humains. En fait, respecter les droits de l'homme et associer les personnes dans l'extrême pauvreté doivent être mis au centre des efforts pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en 2015.

L'expérience de notre Mouvement découle d'une présence à long terme sur le terrain et des actions menées aux côtés des familles les plus vulnérables dans le monde entier. Ce travail a montré que même si les droits sont garantis sur le papier, ils demeurent non respectés, à moins que des mesures positives soient prises sur la base de l'expérience des personnes vivant dans l'extrême pauvreté.

Il y a donc deux étapes à suivre pour aller de l'avant à partir du document final de conclusion et atteindre les OMD pour 2015 :

**1. ALLER VERS LA MISE EN ŒUVRE D'UNE DÉMARCHE FONDÉE SUR LES DROITS DE L'HOMME.** Depuis maintenant plus de vingt ans notre Mouvement encourage les États à se référer aux Principes directeurs « Droits de l'homme et extrême pauvreté » actuellement préparés par le Conseil des Droits de l'Homme en vue d'une adoption en 2012. Ces principes sont basés sur le modèle des droits de l'homme existants et fournissent une ressource, orientée vers l'action, pour atteindre les OMD. Ces Principes directeurs sont le résultat de consultations de toutes les parties prenantes, y compris celles menées à bien par ATD Quart Monde avec des personnes vivant dans l'extrême pauvreté en France, au Pérou, en Pologne, au Sénégal, en Suisse et en Thaïlande.

**2. INCORPORER DANS LES PROPOSITIONS POUR ATTEINDRE LES OMD, LA CONNAISSANCE DES PERSONNES QUI ONT L'EXPÉRIENCE DE L'EXTRÊME PAUVRETÉ.** Leur participation doit être acceptée comme un principe des droits de l'homme : ATD Quart Monde a planifié une évaluation de l'impact que les OMD ont eu jusqu'à présent sur ceux qui sont les plus affectés par l'extrême pauvreté. Cela mesurera ce qui a eu lieu jusqu'à présent et fera la somme de l'expertise des personnes en situation de pauvreté extrême, apportant ainsi une ressource vitale pour nourrir la prochaine évaluation formelle des OMD lors de la soixante-huitième Assemblée Générale en 2013.

Nous avons une responsabilité collective comme citoyens du monde de nous efforcer de respecter, protéger et mettre en œuvre les droits de l'homme pour tous, y compris les personnes qui vivent dans l'extrême pauvreté. Leur participation de plein droit pour apporter leur expertise et leur connaissance de l'extrême pauvreté sont essentielles pour tenir les promesses qui ont été faites.

## A titre de conclusion

Les OMD sont un grand pas en avant dans la lutte contre la pauvreté dans le monde. C'est la première fois que tous les États du monde se sont mis d'accord là-dessus. Même si tous les pays ne peuvent pas atteindre les OMD en 2015, pratiquement tous les pays ont fortement progressé, surtout dans la diminution de la pauvreté monétaire et l'accès à l'eau potable.

Pour améliorer les résultats pour 2015 et au-delà, il est nécessaire de fonder l'action sur les droits de l'homme et la participation des plus pauvres. Les Conventions des Droits de l'Homme sont ratifiées par pratiquement tous les pays, et ont donc une grande force éthique et politique. La participation des plus pauvres est nécessaire, car elle permet des actions plus efficaces et pertinentes. ■